

ESSAI

SUR LA QUESTION D'UNE

STATISTIQUE DU REVENU NATIONAL.

MÉMOIRE

REDIGÉ EN VUE DU NEUVIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

PAR

A. N. KIÆR,

MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONGRÈS,
CHEF DU BUREAU DE STATISTIQUE DE NORVÈGE.

CHRISTIANIA.

IMPRIMERIE STEEN.

1874.

STATISTIQUE DU REVENU NATIONAL.

ESSAI SUR LA QUESTION D'UNE STATISTIQUE DU REVENU NATIONAL.

Matth. 4. 4: "L'homme ne vivra pas seulement de pain."

L'étude des divers éléments de la richesse nationale a toujours occupé une place prédominante dans les recherches statistiques. Dans tous les pays on a réuni des matériaux plus ou moins complets servant à élucider telle ou telle partie des revenus de la nation. Il était donc très-naturel qu'on sentît depuis longtemps le besoin de se rendre compte du total des revenus nationaux, soit pour déterminer la proportion dans laquelle les diverses industries du pays contribuent à la somme totale, soit pour étudier le développement du pays d'une époque à une autre, soit pour faire des comparaisons internationales. Aussi la question du revenu national a été un objet favori des spéculations des économistes et des calculs des statisticiens. Mais de même que les économistes ne sont pas d'accord sur la question: „*en quoi consiste le revenu national?*“, de leur côté les statisticiens n'ont pas encore fixé la méthode à suivre pour arriver à un résultat, et nulle part — autant que je sache — on n'a essayé d'organiser des recherches statistiques tendant directement à l'évaluation du revenu national dans son ensemble.

C'est à la session de 1869 à La Haye que cette question a été présentée pour la première fois devant le Congrès international de statistique. Là elle donna lieu à une discussion détaillée qui eut pour résultat la résolution suivante:

„Le Congrès émet le vœu: Que les délégués des divers pays et notamment les chefs des bureaux de statistique soient invités à communiquer au Congrès futur les éléments que la statistique de leur pays possède, pour arriver à une statistique aussi complète que possible du revenu de la nation, soit d'après la méthode personnelle qui s'attache à évaluer les revenus individuels des habitants, soit d'après la méthode réelle qui procède d'une manière collective à l'estimation des diverses branches de production.

Le Congrès propose les moyens suivants: On pourrait améliorer les moyens qu'on emploie pour rendre les statistiques de l'industrie, du commerce, des mines, de la pêche etc. aussi complètes que l'est déjà celle de l'agriculture dans quelques États. On devrait s'attacher à rédiger les statistiques spéciales et notamment celle de l'industrie, de façon à distinguer les divers éléments qui les composent, les matières premières employées, le combustible, etc. De cette manière, on éviterait les doubles emplois dans les différentes statistiques destinées à faire connaître le revenu de la nation. En dernier lieu, il serait désirable de chercher à connaître les revenus divers qui échappent aujourd'hui à toute investigation dans les pays où l'on n'a pas l'income-tax.“

La commission organisatrice du Congrès de St. Pétersbourg, après avoir discuté la question, a renoncé à la présenter au dit Congrès, reconnaissant qu'on ne pourrait arriver à aucun résultat.

En dernier lieu la question a été soulevée aux séances de Vienne de la Commission permanente du Congrès international. Là aussi les doyens de la statistique déclaraient que la solution de la question était presque impossible à leur avis, du moins à présent, et deux statisticiens seulement crurent ne devoir pas en désespérer.

Tel est l'aspect peu favorable sous lequel se présente la question que nous allons étudier.

Il s'agit d'abord de préciser ce qu'il faut entendre par revenu national; vient ensuite la méthode à employer pour l'évaluation du revenu et pour recueillir les données statistiques nécessaires à cette évaluation.

Il existe parmi les économistes deux écoles, qui définissent d'une manière différente le revenu national. La première, représentée surtout par Adam Smith, Ricardo, Rau et leurs successeurs entend, par ce qu'elle appelle "revenu net" de la nation, la totalité des revenus individuels *sous déduction de certaines valeurs* qu'elle considère comme les frais de la production nationale. Elle y voit des „revenus dérivés“, à la charge des vrais producteurs, c'est-à-dire de ceux produisant des objets matériels. La seconde école représentée par J. B. Say, Hermann, W. Roscher, G. Schmoller, A. Held et autres, définit le revenu national: la somme des revenus individuels, considérant toute espèce de production, matérielle ou immatérielle, comme contribuant à former la somme d'utilité créée par le travail national. J'ai réuni ci-après quelques-unes des définitions et des doctrines les plus caractéristiques dans l'une et l'autre école; beaucoup de ces citations sont peut-être très-connues; pourtant je n'ai pas cru superflu de les reproduire ici.

a) *Ecole d'Adam Smith.*

ADAM SMITH (Wealth of Nations (1776), Book II Chap. II.)

„The gross revenue of all the inhabitants of a great country comprehends the whole annual produce of their land and labour; the neat revenue what remains free to them after deducting the expense of maintaining first their fixed and secondly their circulating capital“.

„— — — The whole expense of maintaining their fixed capital must evidently be excluded from the neat revenue of the society. Neither the materials necessary for supporting their useful machines and instruments of trade, their profitable buildings &c., nor the produce of labour necessary for fashioning those materials into the proper form, can ever make any part of it. The price of that labour may, indeed, make a part of it; as the workmen so employed may place the whole value of their wages in their stock reserved for immediate consumption. But in other sorts of labour, both the price and the produce go to this stock, the price to that of the workmen, the produce to that of other people, whose subsistence, conveniencies and amusements are augmented by the labour of those workmen.— — —

„The expense of maintaining the fixed capital in a great country may very properly be compared to that of repairs in a private estate. The expense of repairs may frequently be necessary for supporting the produce of the estate, and consequently both the gross and the neat rent of the landlord. When by a more proper direction, however, it can be diminished without occasioning any diminution of produce, the gross rent remains at least the same as before and the neat rent is necessarily augmented.

„But though the whole expense of maintaining the fixed capital is thus necessarily excluded from the neat revenue of the society, it is not the same case with that of maintaining the circulating capital. Of the four parts of which this latter capital is composed, money, provisions, materials and finished works, the three last, it has already been observed, are regularly withdrawn from it, and placed either in the fixed capital of the society, or in their stock reserved for immediate consumption. Whatever portion of those consumable goods is not employed in maintaining the former, goes all to the latter, and makes a part of the neat revenue of the society. — — — —

„The circulating capital of a society is in this respect different from that of an individual. That of an individual is totally excluded from making any part of his neat revenue, which must consist altogether in his profits. But though the circulating capital of every individual makes a part of that of the society to which he belongs, it is not upon that account totally excluded from making a part likewise of their neat revenue. Though the whole goods in a merchant's shop must by no means be placed in his own stock reserved for immediate consumption, they may in that of other people, who, from a revenue derived from other funds, may regularly replace their value to him, together with its profits, without occasioning any diminution either of his capital or of theirs.

„Money, therefore, is the only part of the circulating capital of a society of which the maintenance can occasion any diminution in their neat revenue. — — — —

Chap. III.

„There is one sort of labour which adds to the value of the subject

upon which it is bestowed; there is another which has no such effect. The former, as it produces a value, may be called productive, the latter unproductive labour. Thus the labour of a manufacturer adds generally to the value of the materials which he works upon, that of his own maintenance and of his master's profit. The labour of a menial servant, on the contrary, adds to the value of nothing. — —

„A man grows rich by employing a multitude of manufacturers; he grows poor by maintaining a multitude of menial servants. The labour of the latter, however, has its value, and deserves its reward as well as that of the former; but the labour of the manufacturer fixes and realises itself in some particular subject or vendible commodity, which lasts for some time at least after that labour is past. It is, as it were, a certain quantity of labour stocked and stored up, to be employed, if necessary, upon some other occasion. — — — — The services of the menial servant, on the contrary, — — — — generally perish in the very instant of their performance and seldom leave any trace or value behind them, for which an equal quantity of service could afterwards be procured.

„The labour of some of the most respectable orders in the society is, like that of menial servants, unproductive of any value, and does not fix or realise itself in any permanent subject or vendible commodity, which endures after that labour is past and for which an equal quantity of labour could afterwards be procured. The sovereign, for example, with all the officers both of justice and war, who serve under him, the whole army and navy, are unproductive labourers. They are the servants of the public and are maintained by a part of the annual produce of the industry of other people. Their service, how honorable, how useful, or how necessary soever, produces nothing for which an equal quantity of service can afterwards be procured. The protection, security and defence of the commonwealth, the effect of their labour this year, will not purchase its protection, security and defence for the year to come. In the same class must be ranked some both of the gravest and most important, and some of the most frivolous professions; churchmen, lawyers, physicians, men of letters of all kinds; players, buffoons, musicians, opera-singers, opera-dancers &c.

— — — — The work of all of them perishes in the very instant of its production.*)

RICARDO, Principles of political economy and taxation (London 1817) Chapt. 26.

„— — — The whole produce of the land and labour of every country is divided into three portions: of these one portion is devoted to wages, another to profits and the other to rent. It is from the two last portions only, that any deductions can be made for taxes or for savings; the former, if moderate, constituting always the necessary expenses of production. To the individual with a capital of 20,000 £, whose profits were 2,000 £ per annum, it would be a matter quite indifferent whether his capital would employ a hundred or a thousand men, whether the commodity produced, sold for 10,000 £ or for 20,000 £, provided, in all cases, his profits were not diminished below 2,000 £. Is not the real interest of the nation similar? Provided its net real income, its rent and profits be the same, it is of no importance whether the nation consists of ten or of twelve millions of inhabitants. Its power of supporting fleets and armies, and all species of unproductive labour, must be in proportion to its net, and not in proportion to its gross income. If five millions of men could produce as much food and clothing as was necessary for ten millions, food and clothing for five millions would be the net revenue. Would it be any advantage to the country, that to produce this same net revenue, seven millions of men should be required, that is to say, that seven millions should be employed to produce food and clothing sufficient for twelve millions? The food and clothing of five millions would be still the net revenue. The employing a greater number of men would enable us neither to add a man to our army and navy, nor to contribute one guinea more in taxes. — — — —

D^r KARL HEINRICH RAU: Grundsätze der Volkswirtschaftslehre, (première édition 1826, sixième édition 1860 pag. 304).

„§ 245. Der gesammte (rohe) Ertrag oder das rohe Einkommen eines Volkes, das Ergebnisz der Hervorbringung im Lande und

*) Voir aussi J. St. Mill.: Principles of political economy, Book I, Chapt. III.

der Erwerbung von auszen während einer gewissen Zeitabschnittes, spaltet sich in zwei Hauptmassen. Der eine Theil dient den Aufwand zu erstatten, welchen die Erwerbung dieser Güterzuflüsse nöthig macht, und ersetzt den vorausgegangenen Aufwand von Capital, welcher aber stets von Neuem für denselben Zweck gemacht zu werden pflegt. Der Ueberrest nach Abzug dieser nothwendigen Kostenerstattung ist das reine Volkseinkommen. Dieses kann demnach als diejenige Frucht der Erwerbsthätigkeit betrachtet werden, welche zur Erreichung aller übrigen Zwecke in der Gesellschaft gebraucht werden kann, nachdem die Hervorbringung von Sachgütern und der Verkehr mit dem Auslande vollständig sichergestellt sind.

§ 246. — — — — (Unsere) Betrachtung kann das reine Volkseinkommen erfassen:

- 1) wie es durch den Ueberschusz der Production und Einfuhr aus dem Auslande über die Kosten entsteht, als
- 2) wie es sich unter die verschiedenen Volksclassen vertheilt. Da man in beiden Fällen immer mit der nähmlichen Grösze zu thun hat, so ergeben sich hieraus zwei Wege, wie das reine Einkommen eines Volkes statistisch auszumitteln ist. — — —

§ 247. Nach der ersten Art der Berechnung wird:

- 1) der rohe Ertrag der ganzen Erwerbsthätigkeit zusammengerechnet, welcher begreift:
 - a. die neu gewonnenen rohen Stoffe,
 - b. die Werthserhöhung vorhandener Stoffe durch Gewerksarbeit,
 - c. die Einfuhr aus anderen Ländern.
2. Von dieser Summe wird sodann der des rohen Ertrages willen nothwendige Güteraufwand abgezogen, wohin zu zählen sind:
 - a. der Lebensbedarf der hervorbringenden Arbeiter und Unternehmer mit ihren Familien,
 - b. die verbrauchten Stoffe; (indesz werden die in den Gewerken angewendeten Verwandlungsstoffe nicht mit abgezogen, weil die Gewerkswaren nicht ganz, sondern blos nach der Werthserhöhung, die zu dem Stoffe hinzukommt, eingerechnet worden sind),
 - c. die Abnützung des stehenden Capitaless.

d. die jenes Erwerbes willen ins Ausland abgegebenen oder sonst für dasselbe verwendeten Güter.

3. Der Ueberrest ist das reine Einkommen.

§ 248. Bei der zweiten Art der Berechnung wird das reine Einkommen aller derjenigen Volksclassen zusammengezählt, die durch ihre Arbeit oder durch ihr Vermögen - - - - zur Erzielung des Rohertrages mitwirken und folglich an demselben Theil nehmen. - - - - Die anderen Volksclassen erhalten ihr Einkommen gegen mancherlei Leistungen von jenen, daher kann ihr Antheil nicht mehr besonders aufgeführt werden. Es kommt demnach in Rechnung:

- 1) das reine Einkommen sämmtlicher Unternehmer und Lohnarbeiter in den Zweigen der Stoffarbeit und der Handelsgeschäfte,
- 2) die Grundrente,
- 3) das in der Capitalrente enthaltene reine Einkommen.

§ 249. Obschon die Grösze des reinen Einkommens in volkwirtschaftlicher Hinsicht wichtiger ist, so verdient doch auch der Umfang des rohen Ertrages in einem ganzen Volke beachtet zu werden, denn 1) aus ihm wird der nothwendige Unterhalt aller productiven Arbeiter bestritten, welche dagegen am reinen Einkommen nur einen geringen Theil haben. 2) Das Verhältnisz zwischen den rohen und reinen Ertrage eines Volkes zeigt die Ergiebigkeit der hervorbringenden Geschäfte an. - - -

§ 250. Das reine Einkommen des Volkes gelangt zunächst in die Hände der vier bei der Hervorbringung beteiligten Volksclassen und wird verwendet:

- 1) für den Unterhalt der nicht gewerbtreibenden Grund- und Capitalbesitzer, ferner für einen den Unterhaltsbedarf der Lohnarbeiter und Unternehmer übersteigenden Gütergenusz. Hieraus erhalten auch die Mitglieder der dienstleistenden Classe, soferne sie nicht vom Staate besoldet werden, sowie die Eigenthümer verliehener und vermietheter Verbrauchsvorräthe ihr Einkommen;
 - 2) auf Abgaben für öffentliche Zwecke, - an Staat, Provinz, Gemeinde, Kirche &c.,
 - 3) um neue Capitale aus Ersparnissen zu bilden.
- Demnach sind sowohl die Hilfskräfte des Staates, welche seine

Wirksamkeit im Innern und seine Festigkeit gegen Auszen bedingen, als die Mittel zur Pflege aller persönlichen Güter der Menschen, z. B. der Wissenschaften und Künste, und auch die Vermehrungen des Volksvermögens hauptsächlich von der Grösze des reinen Einkommens abhängig.

§ 251. — — — — Das Einkommen der (productiven) Volksclassen wird das ursprüngliche genannt. — — — — Diejenigen Volksclassen, welche — — — — sich blos durch Dienste oder durch Verleihen von Genuszmitteln Einnahmen verschaffen, beziehen ein abgeleitetes Einkommen. — — — —

Alles abgeleitete Einkommen musz aus dem ursprünglichen bestritten werden.

M. J. L. DE BRUYN KOPS: Rapport faisant partie du programme du Congrès de statistique de La Haye, 1869.

„— — — — Prendre le total de tous les revenus individuels dans un temps donné serait assurément une solution simple, mais on aurait bien des doubles-emplois. — — — — Dès qu'il s'agit de trouver la nouvelle valeur en biens matériels, mise à la disposition de la nation pendant l'année, ce système doit être abandonné — la somme des revenus individuels surpassant de beaucoup (la) valeur (du revenu national). — — — — Beaucoup de citoyens — — — — jouissent de revenus en rémunération de services rendus à d'autres, qui en échange leur ont cédé une partie de leur revenu. — — — —

La défalcation du montant des impôts des revenus individuels est en harmonie, semble-t-il, avec la définition que nous avons donnée en nommant, revenu ce qui reste disponible, *tous frais de production payés*. Car, en considérant la société comme ensemble de production, on peut dire que l'Etat y prend part, en se chargeant de cette classe de services productifs qui intéressent également tous les producteurs; et — — — — on pourra considérer l'impôt payé par chaque individu, comme sa part dans les frais généraux pour le revenu annuel dont il jouit. C'est le prix pour lequel il achète sa part de sécurité et d'ordre, nécessaires à tous les producteurs et fournis par l'Etat. Il semble donc que si l'on voulait tenir compte du revenu de l'Etat comme item dans le revenu social, on devrait:

1^o déduire le montant des impôts du total des revenus individuels, et
2^o ne pas compter les revenus des fonctionnaires, des rentiers sur l'Etat,
de l'armée, ni tout autre revenu provenant du fisc.

— — — — — Ce qui est vrai du revenu des fonctionnaires, du traitement payé par l'Etat, semble devoir s'appliquer aussi à cette classe de revenus de même nature, c. à. d. qui ne sont ni revenu du capitaliste, ni d'industrie, mais qui proviennent de services rendus dans une autre sphère d'activité sociale, les revenus, traitements, honoraires etc. d'instituteurs, d'ecclésiastiques, d'avocats, de médecins, de littérateurs, d'artistes, etc. — de tous ceux qu'on a cru parfois pouvoir désigner du nom de producteurs immatériels. On peut considérer leur travail comme service rendu à la production générale et le prix qu'ils en reçoivent, comme frais généraux à la charge du produit total.

b) Ecole de Say et Hermann.

J. B. SAY: *Traité d'Economie politique*, Paris 1803.

„Le revenu se compose de la somme de tous les profits que chaque personne retire des fonds productifs qu'elle possède, c'est-à-dire, de ses facultés industrielles, de ses capitaux et de ses terres — — —
Le revenu annuel est la somme de tous les revenus qu'on a recueillis dans l'année. Le revenu national est la somme de tous les revenus recueillis dans la nation. Si l'on comprend dans le revenu national le montant des contributions, il faut défalquer des revenus des particuliers le montant de ces mêmes contributions. Si l'on y comprend le revenu des salariés de l'Etat, il faut déduire, des contributions reçues par l'Etat, les salaires des fonctionnaires publics. — — — — La portion même de la valeur d'un produit, qui rétablit ce qu'il y a d'usé dans les machines et les constructions durables, acquitte des portions de revenus, en payant les services productifs de ceux qui ont fourni les réparations. Pour avoir le revenu total d'une nation, il faut évaluer, non seulement tous ses produits matériels, mais ses produits immatériels. Quoique le conseil d'un médecin n'ait point laissé de traces matérielles, sa valeur a fait partie du revenu du médecin. Et

qu'on ne dise point que c'est le revenu de son malade qu'il a consommé ; le revenu du malade est le fruit d'une autre production. — — — —

Le revenu national égale le produit brut de la nation*) ou la valeur entière de tous les produits ; car les frais qu'un producteur déduit de son produit brut pour connaître son produit net, font partie des revenus de quelque autre producteur.

FRIEDR. BEN. WILH. HERMANN: Staatswirthschaftliche Untersuchungen. München 1832.

„— — — — Einkommen ist die Summe der wirthschaftlichen oder Tauschgüter, welche in einer gewissen Zeit zu dem ungeschmälert fortbestehenden Stammgut einer Person neu hinzutreten, die sie daher beliebig verwenden kann. Dazs es eben sowohl körperlicher als unkörperlicher Natur sein könne, ist klar. — — — — — — — — — — Für jeden sind die Früchte seiner Arbeit und seines Vermögens sein ursprüngliches Einkommen, ein abgeleitetes hat nur der, welcher solche Früchte nicht hat, d. h. nur er lebt vom Einkommen anderer. — —

Zum Einkommen gehören stets auch sämmtlich unmittelbar, d. h. ohne Tausch verbrauchten oder genossenen Früchte der Arbeit und des Vermögens. — — — —

Das National-Einkommen besteht aus folgenden Summen:

- 1) aus dem Einkommen aller selbständigen Privatwirthschaften, das aus wirthschaftlichen Quellen entspringt, d. h. aus allen Tauschgütern, welche als Erfolg ihrer Arbeit oder als Nutzung ihres Vermögens sich neu darbieten, sie mögen sie unmittelbar selbst genießen oder vertauschen.
- 2) aus dem Einkommen des Staats, der Gemeinheiten, Corporationen und Stiftungen, das aus deren eigenthümlichem Vermögen herührt. Würde man im Einkommen des Staats und der Gemeinden die Steuern, im Einkommen von Corporationen die Beiträge der Einzelnen aufführen, so müszten diese Abgaben beim Einkommen der Beitragspflichtigen in Abzug kommen.

*) Cette doctrine a été beaucoup combattue par Storch, Rossi, Hermann. Voir Dictionnaire de l'Economie politique. Article: produit net.

- 3) Einkommen, das man aus andern als ökonomischen Gründen bezieht, bleibt ganz ausser Ansatz;
- 4) Schuldzinsen:
 - a) von Privaten an Privaten gezahlt, da sie ohnehin in Abzug kamen ehe vom Einkommen des Schuldners die Rede war, sind unter 1) oder 2) bereits einmal aufgeführt, wenn der Gläubiger im Inland wohnt; ist er ein Ausländer, so erscheinen sie nicht weiter in Rechnung.
 - b) vom Staate an Inländer gezahlt, kommen sie im Einkommen der Gläubiger vor, müssen aber, da der Steuern wegen kein Abzug am Einkommen der Einzelnen gemacht ist, vom Gesamteinkommen der Nation abgerechnet werden, wenn sie nicht vom selbständigen Einkommen des Staats abgezogen sind. Ins Ausland gezahlt, werden sie blos in Abzug gebracht, ohne dasz sie irgendwo hinzuziengen.
- 5) So wie im Einkommen der Einzelnen, so muss auch in dem der Gemeinheiten der Genuss unmittelbar gebrauchter Vermögenstheile gehörig in Ansatz kommen, vornehmlich dann, wenn etwa solche Nutzungen auch häufig als Tauschgüter umlaufen.

Es bedarf keiner weiteren Erläuterung, dasz die Summe von Leistungen und Vermögensgenüssen, welche man hierdurch erhält, auch wirklich der Gesamtterfolg aller Arbeit der Nation und die Gesamtnutzung alles Nationalvermögens, somit die Summe derjenigen Güter ist, welche die Nation, ohne in ihren wirtschaftlichen Zustand zurückzugehen, zur Deckung aller ihrer Bedürfnisse verwenden darf. — —

— — —

Soll das Einkommen zweier Nationen verglichen werden, so ist die Geldschätzung noch weniger töglich, als bei der Vergleichung des Einkommens einer Nation von Periode zu Periode. Das Klima und die Sitten bestimmen in verschiedenen Ländern ungleichen Bedarf an Gütern überhaupt, und Gaben der Natur machen oft die Herstellung von Tauschgütern zur Befriedigung mancher Bedürfnisse unnöthig: Beides musz eine Vergleichung des Einkommens ohne Rücksicht auf die Bedürfnisse, für welche man wirtschaftliche Güter begehrt, unbrauchbar machen. —

— — —

MAX WIRTH. Grundzüge der National-Oekonomie. 4te Ausgabe. Köln 1871.

„— — — — — Das National-Einkommen besteht aus dem Werthe sämtlicher Hand- und Geistesarbeit, sämtlichen Gewinnes aller Capitalien, die beide in Ackerban, Manufactur-Industrie und Handel, in Kunst, Wissenschaft und Functionen des Staatsorganismus verwandt sind.

— — — — —

M. G. Schmoller, partisan de la doctrine de F. W. B. Hermann, a publié dans le „Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft“, Tübingen 1863, une critique approfondie des différentes doctrines qui ont été émises relativement au revenu tant individuel que national.

Pour ma part je n'hésite point à me déclarer disciple de cette même école. Par revenu j'entends la valeur vénale des fruits du travail et du capital (y compris la propriété foncière), et par revenu national la somme des revenus individuels.

Il y a des services qui ont une valeur vénale, mais qu'on n'a pas voulu comprendre dans le revenu national, parce qu'on les a considérés comme travail „improductif“. Ainsi on a distingué entre le travail matériel et immatériel ne regardant comme productif que le travail de la première catégorie. Cette distinction qui touche au point fondamental de la question, a été réfutée tant de fois (par Say, [livre I, chap. XIII] Hermann, M'Culloch et autres), qu'il serait superflu d'insister là-dessus, si elle, n'avait été soutenue jusqu'à ces derniers temps, entre autres par M. Bruyn de Kops, rapporteur provisoire au Congrès de La Haye, dont les opinions n'ont pas été réfutées par le Congrès. J'ai donc cru que je ne pouvais me dispenser d'entrer un peu dans le sujet.

On a dit que la discussion ne portait que sur les mots, puisqu'on ne nie point l'utilité et l'importance des services immatériels; mais il est évident que pour notre question du moins la distinction

est très réelle, puisqu'on veut éliminer du revenu national cette partie considérable de l'activité humaine.

Il a été dit avec beaucoup de raison que toute production, même celle qui ne s'occupe que des objets matériels, ne crée pas des produits, mais de l'utilité, et qu'à ce point de vue le travail immatériel est tout aussi productif que le travail matériel. Cependant les adversaires de cette opinion ont trouvé une différence essentielle dans cette circonstance que les produits immatériels généralement disparaissent au moment même où ils sont produits et consommés, tandis que les produits matériels sont durables, et par leur accumulation constituent la richesse. Mais il me semble que cette distinction ne touche pas au fond des choses. Le but de la production n'est pas l'accumulation, mais l'utilité offerte aux consommateurs; par conséquent la faculté accumulatrice ne saurait être considérée comme le point essentiel de la question: *productive ou non productive?* De plus, tous les produits, tant matériels qu'immatériels arrivent au dernier degré de la production au moment où ils sont consommés, et alors ils disparaissent. Or qu'importe que la distance entre le premier et le dernier degré soit plus ou moins longue? que le produit passe entre les mains d'un, de deux, de trois, ou de dix producteurs, tous contribuant à l'utilité créée? Qu'importe même que le producteur et le consommateur soient une même personne? Le travail reste tout aussi productif dans l'un et l'autre cas. La différence qu'il y a dans ce cas entre les produits matériels et les produits immatériels, se réduit à ceci:

Les produits matériels peuvent:

- a) être consommés par les producteurs,
- b) passer directement du premier producteur au consommateur,
- c) arriver à celui-ci après avoir passé par plusieurs co-producteurs.

Les produits immatériels peuvent être consommés dans les conditions d'„a“ ou de „b“, et on pourrait même citer des cas, où ils arrivent aux consommateurs d'une manière analogue à celle de „c“ (par exemple les services d'un acteur ou d'un musicien engagé par un entrepreneur).

Or en réalité il n'y aucune différence essentielle entre les pro-

duits immatériels et matériels en ce qui concerne leur production et leur échange.

Et s'il s'agit de la consommation, on ne saurait nier qu'il y ait des services immatériels qui laissent les traces les plus durables, les effets les plus permanents. Les oeuvres du législateur, du savant, du poète, du prédicateur se transmettent de génération en génération, accumulant pour la société des trésors invisibles.

Si l'on prétend que les services immatériels doivent être considérés comme les frais généraux de la production nationale, je ne nie pas qu'il n'y ait certaines espèces qui à première vue semblent avoir ce caractère, par exemple, les services de l'armée et de la marine, de la police, des tribunaux, des avocats, des médecins, etc.

On peut dire que la plus grande partie de ces services n'a pour but que de préserver la société de certains sinistres et de réparer certains dommages; que par conséquent si dans tel pays on emploie une grande quantité de travail de cette espèce, c'est parce que les malheurs sont grands dans ce pays là. Or il ne semble pas raisonnable à première vue de compter la valeur de ces services parmi les revenus du pays.

Cependant cette argumentation ne saurait être acceptée.

D'abord il y a des services immatériels qui ne peuvent pas être considérés sous le point de vue de frais, par exemple l'instruction, les belles-lettres, les arts, l'administration appliquée au développement de la société, etc. Les résultats de ces services sont des biens positifs et réels, qui augmentent les jouissances et les utilités dont dispose la société.

Il en est de même des autres services immatériels, du moins en partie. L'indépendance de la patrie, la paix, la sécurité intérieure, la justice, une bonne législation, l'hygiène, etc. sont des biens qui conservent leur caractère positif, sans nier leur état en partie négatif.

D'un autre côté, s'il faut absolument accentuer leur caractère réparateur, il faut observer qu'il y a des productions matérielles, qui à ce point de vue appartiennent à la même catégorie. Tels sont les frais de l'entretien des maisons, des machines, des navires,

etc. Supposons par exemple que l'entretien annuel des maisons dans tel pays exige un travail équivalant à 5 pour cent de leur valeur, et dans tel autre pays — à cause du climat ou d'autres circonstances — un travail équivalant à 10 pour cent; on pourrait se demander s'il ne serait pas juste de défalquer de la somme totale des revenus l'équivalent de ce travail? Je crois que non. Car l'utilité créée par le travail n'est pas la même chose que la valeur vénale de ce même travail. Dans le cas supposé, l'entretien des maisons exige un plus grand travail dans l'un des pays que dans l'autre. Qu'en résulte-t-il? Que le logement coûte d'autant plus cher dans ce pays-là. Mais il y a beaucoup de faits analogues qui cependant ne pourraient en rien altérer la méthode du calcul. Le climat, par exemple, exige dans tel pays une certaine quantité de travail pour le chauffage pendant que dans tel autre pays le soleil s'en charge gratuitement. Or il y a là un travail dont la valeur fait partie du revenu national, mais cependant l'utilité créée ne dépasse pas celle que l'on obtient gratuitement à un autre endroit. Mais cela ne touche pas à notre question. En général il faut remarquer que le revenu national n'est pas la mesure du bien-être de la nation, parce que les dons gratuits de la nature y jouent un grand rôle; il est plutôt la mesure de l'énergie productrice de la nation.

Presque tous les revenus individuels se présentent sous l'aspect d'une différence entre les recettes (improprement appelées: revenus bruts) et les frais de production, ceux-ci comprenant cette partie des dépenses qui selon la remarque judicieuse de M. Bruyn de Kops „consiste dans les avances faites à la production, le prix des services productifs mis à la disposition de l'entrepreneur par ses co-producteurs.“

La distinction entre les frais de production et les dépenses de consommation n'est pas claire dans tous les cas, parce qu'il y a des dépenses d'une nature mixte. Telles sont dans certains cas les frais de voyage (d'un commerçant), l'achat de livres (d'un auteur), les salaires des domestiques, les impôts et droits publics, etc. On peut cependant dire, il me semble, que ces dépenses en tant qu'elles

ont pour objet une jouissance personnelle du producteur, doivent être considérées sous le point de vue de consommation, et que seule, la partie restante doit être considérée comme frais de production. Cette distinction pourra être douteuse dans bien des cas, mais les doutes, (dont l'importance réelle ne pourrait pas du reste être très grande) se rapporteront aux circonstances de fait et non au principe.

Présentons quelques exemples. Les domestiques des paysans, de beaucoup de fabricants etc., sont employés directement, soit en totalité soit en partie, à la production des articles destinés à être vendus; il va sans dire que les salaires de ces domestiques en quantité correspondante appartiennent aux frais de la production. Une autre partie du travail des domestiques est employée aux besoins du ménage (production tout aussi réelle et matérielle que toute autre, mais dont les fruits sont consommés en général par le producteur même ou par sa famille) et aux services personnels; ici le travail des domestiques forme une partie de la consommation du maître, dont la valeur ne doit pas être déduite de ses recettes, si l'on veut calculer le total de son revenu.

Regardons ensuite les impôts et droits publics. Il y en a qui forment de véritables frais de production, par exemple les droits de douane pour le négociant importateur, le droit sur la fabrication de l'eau-de-vie pour le fabricant de cet article, l'impôt foncier pour le propriétaire des biens-fonds etc. Mais les droits et octrois en tant qu'ils pèsent sur la consommation, aussi bien que les contributions personnelles imposées sur certaines dépenses et sur les revenus, ne peuvent être considérés que comme l'équivalent ou le prix (forcé) des avantages que l'Etat offre à tous les membres de la société. On ne saurait par conséquent défalquer ces impôts du revenu individuel, pas plus que les honoraires des médecins, des avocats, des instituteurs, etc.

Une grande partie des fruits et utilités créés par la production est perçue et consommée immédiatement par les producteurs eux-mêmes. Quand ces fruits ont une valeur vénale généralement reconnue, on ne saurait mettre en doute qu'ils doivent être considérés comme tout autre revenu. Tels sont par exemple le loyer

d'une maison habitée par le propriétaire, les produits agricoles consommés par le cultivateur, etc. Il y en a d'autres qui à première vue ne sont pas si évidents, mais qui cependant appartiennent à la même catégorie, par exemple la jouissance d'un mobilier ou d'un jardin, etc.

D'un autre côté il y a des travaux, même d'une haute importance, dont les fruits ne constituent pas des revenus. Le travail des écoliers, des étudiants et en général tout le travail qu'une personne applique à son instruction et au développement de ses facultés, a certainement une grande importance non seulement par ses effets sur la production future, mais aussi par ses résultats immédiats. On ne saurait cependant considérer les résultats de ce travail comme des revenus, parcequ'ils n'ont aucune valeur vénale.

De même il y a des fruits du capital qui n'entrent point dans les revenus. Chaque pays civilisé possède certains capitaux publics, comme des églises, des musées, des bibliothèques, des collections de tableaux et de sculptures, des routes et des canaux, des ports, des forteresses, etc. La possession et l'usage de ces capitaux offrent de grands avantages aux habitants du pays. Leur utilité peut se produire ou moyennant payement, ou à titre gratuit. Dans le premier cas l'excédant des recettes sur les frais d'administration et d'entretien constitue un revenu pour l'Etat et fait ainsi partie du revenu national. Dans l'autre cas où l'Etat laisse aux habitants le même avantage à titre gratuit, il semble à première vue qu'une somme correspondant à ce même revenu devrait être ajoutée aux revenus de la société*); mais il me semble que dans ce cas l'utilité créée par les capitaux publics est de la même nature que celle des richesses naturelles. Les richesses de l'une et de l'autre espèce offrent leurs avantages à titre gratuit, elles n'entrent dans l'évaluation ni de la fortune ni du revenu de la nation; mais en augmentant la valeur et le revenu de la propriété foncière elles, contribuent d'une manière indirecte à la somme des richesses et des revenus nationaux.

*) Cfr. Say: Traité d'économie politique, livre I chap. XIII.

Il y a des recettes qu'on ne saurait compter parmi les revenus, parcequ'elles ne dérivent pas du travail ou du capital de la personne qui les perçoit. Telles sont par exemple les dons, le gain au jeu, les recettes tirées de certaines industries honteuses, pour ne pas nommer la fraude, le vol, etc. Tout ce qui est gagné de cette manière constitue une perte pour quelque autre personne; ce sont des recettes provenant de sources non économiques, des recettes „dérivées“ dans le vrai sens de ce mot.

Il faut cependant admettre que dans bien des cas il est très difficile de distinguer les revenus vrais des recettes provenant de sources non économiques. Ainsi, il y a des gratifications qui forment intermédiaire entre les dons et les rémunérations, par exemple les „pourboires“; des spéculations aléatoires qui touchent au jeu; des industries qui se rapprochent des industries honteuses et dont les effets pernicieux dépassent de beaucoup l'utilité créée.

Dans tous ces cas on doit il me semble, examiner quel est le caractère fondamental des recettes, lesquelles seront considérées comme des revenus toutes les fois qu'il s'agit de la rémunération d'un service.

D'après les explications qui précèdent, on pourrait calculer le revenu national à l'aide des éléments que voici*): (*méthode personnelle*)

- 1) La somme des revenus de tous les habitants du pays;
- 2) Les revenus de l'Etat, des communes, des communautés etc., en tant qu'ils proviennent ou des capitaux appartenant à ces institutions publiques ou d'une production entreprise pour leur compte (p. ex. le produit net des postes et des télégraphes, etc.)

Observation:

Les intérêts des dettes figurent parmi les revenus des créanciers, mais doivent naturellement être déduits des recettes des débi-

*) Cfr. Hermann.

teurs, quand il s'agit d'estimer les revenus de ceux-ci; cela résulte directement de la définition du revenu donnée plus haut, les fruits du capital étant pour les individus endettés une quantité négative. Les intérêts des dettes publiques doivent être considérés sous le même point de vue.

Les recettes provenant de sources non-économiques ne sont pas comptées.

Cette méthode est-elle praticable? Possède-t-on les éléments nécessaires pour évaluer les revenus de tous les habitants d'un pays?

Je crois que dans la plupart des pays civilisés on a des données statistiques qui pourront servir du moins comme point de départ pour les évaluations et que dans quelques pays, ceux de l'income-tax par exemple, on pourrait déjà calculer approximativement le revenu national.

Une des données des plus essentielles pour notre but consiste dans les renseignements sur la population répartie par professions. La profession des individus donne déjà quelques notions sur leurs revenus; du moins on ne saurait nier la possibilité de trouver approximativement le revenu moyen des fermiers, des menuisiers, des tailleurs, des matelots, des journaliers, des ouvriers de fabriques, etc. Le montant des salaires pour les différentes espèces de travail est connu dans la plupart des pays, et là où il ne l'est pas, l'investigation ne rencontrerait pas de grandes difficultés. De même on connaît les traitements des fonctionnaires publics. La plus grande difficulté est dans l'évaluation des profits des grands entrepreneurs industriels et des commerçants; mais cette évaluation est, il me semble, loin d'être impossible, si l'on fait des recherches sérieuses là-dessus, surtout dans les pays où l'on a l'income-tax. Je me permettrai de renvoyer ici aux communications de M. Engel dans le *Compte Rendu des Travaux du Congrès de la Haye*, page 295—296. Il est vrai que les données n'auront pas une valeur absolue, mais est-ce que la science doit rejeter les chiffres approximatifs? On dira peut-être que ces évaluations appartiennent à la statistique conjecturale, et je ne nie

pas que nous sommes ici sur un terrain dangereux ; mais je crois qu'à l'aide d'évaluations bien faites et répétées à certains intervalles (dans le cas où l'on ne pourrait les faire tous les ans), on parviendrait peu-à-peu à déterminer les revenus moyens avec une exactitude presque aussi grande que l'évaluation de la valeur des marchandises importées et exportées.

Il serait à désirer qu'on distinguât entre les revenus provenant des capitaux et ceux provenant du travail (d'entrepreneur ou d'ouvrier), et qu'ainsi l'on évaluât pour chaque profession le capital moyen, le montant des intérêts et les autres revenus ; ceux-ci sont en général plus constants, du moins pour beaucoup de professions, pendant que les fortunes varient extrêmement dans les cas individuels. D'un autre côté on pourrait contrôler les évaluations des fortunes individuelles à l'aide d'une évaluation collective de la fortune de toute la société, tandis que l'application d'un pareil contrôle serait très-difficile en ce qui concerne les revenus.

Parmi les divers moyens de contrôle je crois que la méthode recommandée par M. Van Stolk (Compte Rendu des Travaux du Congrès de La Haye pag. 528) mérite quelque attention. M. Van Stolk fait observer, qu'il est plus facile de connaître les dépenses que les revenus, parce que celles-là se dérobent moins à la publicité que ceux-ci. A mon avis on ne saurait recommander cette méthode au préjudice de la méthode directe ; mais j'admets que dans beaucoup de cas et surtout lorsqu'il s'agit de déterminer le revenu moyen de telle ou telle classe de la société, il serait utile de comparer les résultats de l'évaluation directe avec le budget moyen de la classe en question. Le Congrès de Bruxelles a recommandé de dresser des budgets économiques des classes laborieuses avec des spécifications des recettes et des dépenses. Il est évident qu'il serait très-important de dresser des budgets analogues pour les autres classes de la société, comme on l'a déjà essayé dans quelques pays, bien que dans l'état actuel des choses cette tâche difficile ne pût guère être entreprise par la statistique officielle, mais plutôt laissée à la libre recherche.

Regardons maintenant la méthode réelle qui cherche à calculer le revenu national d'une manière collective, en prenant pour point de départ les produits bruts des différentes branches du travail (agriculture, industrie, pêches, etc.)

La grande difficulté de cette méthode consiste en ceci, que les diverses productions s'entrecroisent à l'infini de sorte que les réglemens de comptes nécessaires pour éviter des doubles emplois semblent être presque inextricables.

Prenons quelques exemples. Un des produits les plus importants provenant de l'élevé du bétail consiste en la valeur du travail des chevaux, employés en partie à l'agriculture, en partie à la sylviculture, à l'industrie, etc. enfin aux transports proprement dits. Il est très-difficile d'évaluer le rapport réciproque de ces parties, ce qui cependant serait nécessaire pour ce calcul. De plus la valeur du travail des chevaux comprend la valeur de l'avoine consommée par eux, pendant qu'une autre partie est consommée par les hommes. Voilà encore une division à faire.

Il a été mentionné plus haut que le travail des domestiques des cultivateurs est employé soit aux travaux agricoles, soit aux services personnels. La première partie entre dans la valeur de la récolte et des produits des animaux domestiques; mais il serait extrêmement difficile d'en indiquer la proportion. La même difficulté se présente quant au travail des femmes appartenant à la famille des paysans cultivateurs et d'autres.

La valeur des produits agricoles comprend encore la rémunération de ceux qui ont fabriqué les machines et instruments, élément dont l'importance n'est pas facile à calculer.

Les différentes branches de l'industrie s'entrecroisent encore plus, de sorte qu'il n'en existe pas une qui n'emprunte des matières brutes ou des instruments de travail dérivant d'une ou de plusieurs autres branches de la production; et la proportion dans laquelle cet emprunt a lieu peut différer beaucoup dans la même branche d'industrie.

C'est en raison de ces difficultés qu'on ne saurait guère recommander la méthode proposée par Rau, puis modifiée par Roscher

et adoptée par M. Haushofer. Il y a cependant une autre méthode collective qui me semble plus facilement réalisable. On pourra chercher à évaluer pour chaque catégorie de la production (immatérielle aussi bien que matérielle) les éléments suivants :

- 1) l'intérêt du capital employé;
- 2) le profit de l'entreprise et
- 3) les salaires des fonctionnaires et ouvriers employés directement dans la production dont il s'agit.

Cette méthode serait en principe une combinaison des méthodes personnelle et réelle, les différentes classes de production représentant d'une manière collective l'ensemble des individus dont les revenus concourent au revenu total de la classe en question. Or si l'on pouvait embrasser de cette manière toute la production, on aurait l'ensemble des intérêts, des profits et des salaires de la nation, en d'autres termes le revenu national.

Il y a une partie considérable du travail pour laquelle on possède des comptes-rendus suffisamment détaillés pour en déduire directement le montant des revenus. Ce sont les travaux publics, l'instruction publique et en général toutes les branches du travail administré par le gouvernement et les autorités communales. Il en est de même pour les comptes-rendus des chemins de fer, de diverses institutions de banques et d'assurance et d'autres associations particulières.

La méthode directe n'est pas applicable à la partie restante du revenu national, sans comparaison la plus importante; il s'agit donc de trouver les moyens d'arriver au but d'une manière indirecte, à l'aide d'une évaluation approximative.

Si nous voulons nous rendre compte de la possibilité d'une telle évaluation, il faut examiner l'état de la statistique des différentes branches de la production.

Nous verrons alors que dans la plupart des pays on possède déjà des données *quantitatives* plus ou moins détaillées, relativement à l'importance de l'agriculture, de l'élevage du bétail, de la sylviculture, des pêches, de l'industrie minière et manufacturière, etc. Telles sont par exemple les données sur l'étendue des terres cul-

tivées et des forêts, sur la récolte des différentes espèces de céréales et des pommes de terre, sur le nombre des animaux domestiques, sur la production des mines et usines et de l'industrie, sur le nombre des ouvriers employés dans les différents établissements industriels, etc.

Aux données *quantitatives* il s'agira d'ajouter des renseignements sur les rapports moyens entre les quantités et les trois éléments du revenu mentionnés plus haut (intérêt, profit et salaires).

Il faudrait dans ce but faire des recherches spéciales en dressant des questionnaires détaillés pour les différentes branches de la production, contenant les éléments statistiques nécessaires pour un calcul approximatif des rapports. Ces questionnaires pourraient être adressés à des autorités spéciales (chambres de commerce, associations agricoles et industrielles, etc.) et aux particuliers intéressés dans la question. En poursuivant ces recherches d'après un bon système on obtiendrait des données d'abord peut-être un peu vagues, mais qui gagneraient en exactitude d'année en année.

Nous rencontrons cependant ici une difficulté; il y a des parties considérables du revenu national, où il serait extrêmement difficile de trouver des mesures *quantitatives* de la production. Telles sont par exemple le commerce intérieur, les services personnels des domestiques, les transports sur terre, à l'exception de ceux des chemins de fer, la petite pêche et autres.

Il me semble donc qu'en cherchant à appliquer la méthode réelle à toutes les sources du revenu national, il en restera toujours quelques-unes imparfaitement traitées.

On pourrait cependant suppléer à ces lacunes par la méthode personnelle en évaluant les revenus individuels qui n'étaient pas compris dans les évaluations collectives; mais il serait très difficile d'indiquer le nombre et les professions de ces individus, parce que beaucoup de professions ont un caractère mixte et que leur classification n'est pas parfaite.

Pour remédier à cette difficulté il serait nécessaire, lors de l'évaluation des revenus de l'agriculture, de l'élevage du bétail, de l'industrie, etc. d'avoir des renseignements sur le nombre des en-

trepreneurs et des ouvriers employés dans les branches correspondantes de la production, avec l'indication de la proportion des revenus provenant d'autres sources.

On voit ainsi que la méthode réelle, dont j'ai tâché de tracer les moyens d'action, présente de grandes difficultés; mais je crois néanmoins qu'elle pourrait conduire à un résultat approximatif parce que les éléments les plus difficiles et les plus douteux se rapporteront aux revenus d'une importance médiocre,

En comparant la méthode personnelle et la méthode réelle, je crois qu'on ne saurait hésiter à donner la préférence à la première, qui est plus claire, plus simple, plus facile à réaliser et qui en outre offre de plus grands avantages au point de vue des résultats statistiques. Elle fournit surtout des renseignements précieux sur la répartition des richesses dans les différentes classes de la société.

Cependant puisqu'il faut admettre que la méthode personnelle a ses inconvénients spéciaux, le calcul ne pourrait que gagner à employer la méthode réelle comme complément et moyen de contrôle.

Les résultats des considérations précédentes se résument ainsi:

- 1) Le revenu national comprend l'ensemble des revenus individuels.
- 2) Pour évaluer le revenu national, il faut combiner le nombre des personnes appartenant aux différentes professions et les revenus moyens de ces mêmes professions.
- 3) Il serait utile, si cela est possible, d'y ajouter des recherches basées sur la méthode réelle, en évaluant d'une manière collective les revenus de chaque branche de la production.
- 4) Il serait bon d'adopter pour le revenu la classification suivante:
 - a) intérêts,
 - b) profits,
 - c) salaires.

Christiania, mai 1874.

A. N. Kiaer.

